

Jubilé des 50 années de vie consacrée de Sœur Françoise Prochasson
Eglise Saint Pascal Baylon - 19 octobre 2019
Homélie de Monseigneur Michel Santier

Lectures liturgiques : Ex 17, 8-13 ; 2 Tm 3, 14 – 4, 2 ; Lc 18, 1-8

Nous sommes rassemblés ce soir autour de notre sœur Françoise Prochasson, une petite grande sœur, pour rendre grâce au Seigneur pour ses 50 années de consécration religieuse, dans la congrégation des Servantes du Saint Cœur de Marie.

Avec ses sœurs, Marie-Claude, Ghislaine, et la sœur qui vient d'arriver du Cameroun, elle vit dans un immeuble de votre quartier, elle est donc une paroissienne de Saint Pascal Baylon, comme votre évêque. C'est la raison pour laquelle je suis avec vous ce soir, mais aussi pour manifester ma reconnaissance à Sœur Françoise qui pendant 8 années (ou 9 ?) a été déléguée épiscopale à la vie consacrée, et aussi une de mes collaboratrices appréciées au sein du conseil épiscopal.

Il nous est dit dans l'Évangile qui vient d'être proclamé que

Jésus disait à ses disciples une parabole sur la nécessité de toujours prier sans se décourager.

Cette parabole, Jésus l'adresse aussi à nous ses disciples missionnaires d'aujourd'hui, pour nous encourager à persévérer dans la prière.

Dans notre monde de bruit, il n'est pas toujours aisé de trouver un lieu calme pour se recueillir dans le silence, et dans un monde en accélération permanente de garder du temps pour prier, pour vivre l'intériorité, ne pas vivre à la superficie de notre être mais trouver le chemin de notre cœur.

Le premier témoignage de la vie religieuse, la vie consacrée est le témoignage de la prière persévérante comme celle de la veuve de la parabole, comme la prière persévérante de notre sœur Françoise, prière en communauté et prière personnelle.

Dans notre ville où nos amis musulmans et juifs se rassemblent pour prier Dieu le Père de tous les hommes, selon le Pape Saint Jean-Paul II, nous devons vivre un christianisme qui se distingue par l'art de la prière.

Le deuxième témoignage de la vie religieuse est aussi celui de l'écoute de la Parole, nous avons entendu dans la première lecture, le livre du Deutéronome, cet appel du Seigneur :

Ecoute Israël, notre Dieu est l'Unique.

Ce beau verset de l'Écriture est la profession de foi de nos frères aînés dans la foi qu'est le peuple juif ; ils nous ont transmis les paroles de la Torah, de l'Écriture, ce que l'on appelle l'Ancien Testament :

Toute écriture est inspirée par Dieu.

Cette parole de Dieu, nous sommes invités à l'écouter chaque jour, que nous soyons en voyage ou à la maison, que nous soyons couchés ou levés, car, accueillie avec amour, nous découvrons qu'à travers la Parole c'est Dieu lui-même qui nous parle, qui nous éclaire, nous console, nous reconforte, nous invite à la conversion, à nous détourner de nous-même pour aller à la rencontre de tous nos frères et sœurs en humanité.

Aussi, comme l'exprime Saint Benoît dans le texte de la règle de vie adressée à ses frères dont le premier mot est « Ecoute », nous sommes invités à écouter la Parole de Dieu chaque jour, en prenant le temps de méditer personnellement le texte de l'Evangile que nous trouvons dans *Prions en Eglise* ou dans la revue *Magnificat* ; il faut peu de temps pour la lire en se levant, ou dans le métro, en retenant les mots, les phrases qui nous touchent, nous rejoignent, nous appellent à changer de vie, ainsi notre journée sera nourrie, elle aura un sens, elle ne sera pas seulement une succession « métro-boulot-dodo », notre vie sera habitée par une présence, celle de Jésus.

Nous sommes invités à nous retrouver à quelques-uns pour partager la Parole en invitant des voisins, des amis pour former une Maison d'Evangile et, selon la lettre pastorale de votre évêque, lire ensemble le livre des Actes des Apôtres, car la Parole doit croître et se multiplier au sein de votre paroisse, pour les adultes comme pour les jeunes et les enfants.

Le troisième témoignage de la vie religieuses est celui de la vie fraternelle. Dans votre paroisse Saint Pascal, vous avez la joie, la grâce d'accueillir deux communautés : celle de Sœur Françoise et celle des trois frères capucins.

Ils vivent avec vous dans votre quartier pour être une présence du Seigneur, de l'Eglise, qui sans eux vous apparaîtrait éloignée de ce qui fait votre vie quotidienne.

Ces communautés religieuses sont un signe que l'amour fraternel est possible au-delà de la différence de l'âge et de la culture. Le signe est discret, mais il est essentiel.

C'est dans la mesure où vous donnez le signe d'une communauté paroissiale joyeuse, fraternelle, accueillante, qu'elle attirera les catholiques qui ont perdu l'habitude de fréquenter l'Eglise le dimanche, ou des personnes en recherche :

Proclamez la Parole à temps et à contretemps.

Mais la question que Jésus pose à la fin de l'Evangile de ce dimanche est redoutable :

Le Fils de l'homme, lorsqu'il viendra, trouvera-t-il la foi sur la terre ?

C'est une question que nous pouvons et nous devons nous poser.

Pour y répondre, il ne faut pas d'abord se préoccuper du nombre qui peut paraître minime, mais du signe de l'amour fraternel que donne votre communauté dans le quartier, s'il est de qualité cela est essentiel, car sans l'amour nous sommes paralysés pour oser dire, partager la foi qui nous habite. Cette petite communauté de Saint Pascal, avec la communauté des sœurs et des frères capucins, des maisons ou appartements où vous habitez sont des reflets de la lumière du Christ, elles signifient que dans ce quartier périphérique l'Eglise demeure présente et montre sa volonté de ne pas s'éloigner des habitants.

+ Michel Santier
Evêque de Créteil